

# Baromètre

**prism<sup>l</sup>emploi**  
PROFESSIONNELS  
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

[www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu)

 @Prismemploi

27 mars 2017

## Commentaire général pour le mois de février 2017



Après une hausse de 8 % en janvier 2017, l'emploi intérimaire enregistre une légère progression en février 2017 avec une croissance de 8,7 %. Depuis le début d'année 2017, en dépit d'un effet de base désormais moins favorable, la progression du travail temporaire (+8,4 %) reste solide.

Tous les secteurs sont orientés à la hausse avec des tendances comprises entre 7,1% et 14,5%.

Les transports (+ 14,5%) et le BTP (+ 10,1%), qui réunissent près du quart des effectifs, enregistrent des croissances à deux chiffres.

Le développement de l'emploi intérimaire dans l'industrie, le commerce et les services avec respectivement, + 7,8%, + 7,4% et + 7,1% constitue une trajectoire homogène.

Dans le prolongement de 2016, en février 2017, ce sont les métiers plus qualifiés qui soutiennent la croissance : les cadres et professions intermédiaires (+ 12,2%) et les ouvriers qualifiés (+ 11,4%) demeurent les catégories professionnelles les plus porteuses.

Toutes les régions sont orientées à la hausse, les territoires de l'Ouest et du Grand Sud sont ceux qui enregistrent ce mois-ci les croissances les plus dynamiques.

Quelques points de repère sur l'intérim :

- L'évolution de l'intérim anticipe les mouvements en termes d'emplois et non l'évolution du chômage, qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
- L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi, les infléchissements observés interviennent 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi des autres secteurs ne soient perceptibles.
- L'intérim représente 3% de l'emploi salarié et ne peut donc pas être un « indicateur avancé du taux de chômage ».
- Un niveau de croissance annuel compris entre 0,6% et 0,8% permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe aux alentours de 1,5%.

>>> Au 28 février 2017, 15 351 CDI intérimaires ont été signés <<<

---

## DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres de février 2017 par rapport à février 2016

---

### CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires sont en hausse (+8,7 %) au niveau national.

---

#### Evolution des effectifs intérimaires par grand secteur d'activité

L'ensemble des secteurs en croissance

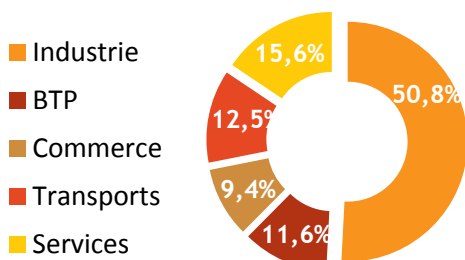
L'emploi intérimaire progresse dans l'ensemble des secteurs : les transports (+14,5 %), le BTP (+10,1 %), l'industrie (+7,8 %), le commerce (+7,4 %) et les services (+7,1 %).

#### Evolution des effectifs intérimaires par qualification

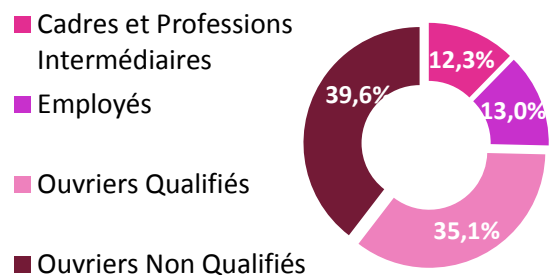
Toutes les qualifications en hausse

L'emploi intérimaire se développe chez les cadres et professions intermédiaires (+12,2 %), les ouvriers qualifiés (+11,4 %), les employés (+7,4 %) et les ouvriers non qualifiés (+5,6 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur d'activité



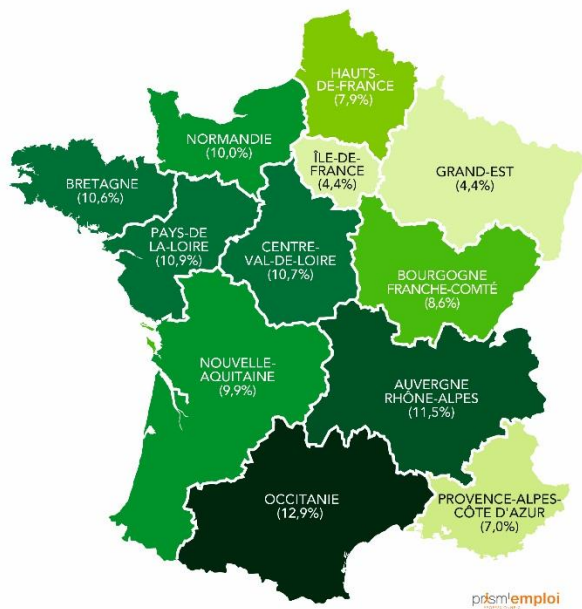
Répartition des effectifs intérimaires par qualification



## La France des régions Février 2017 par rapport à Février 2016

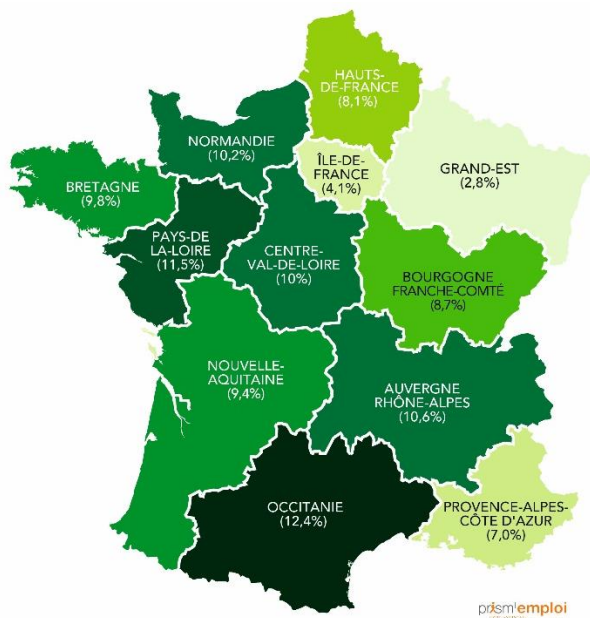
### Toutes les régions en hausse

Les effectifs intérimaires augmentent le plus fortement en Occitanie (+12,9 %) et en Auvergne-Rhône-Alpes (+11,5 %). Les croissances les plus modestes sont en Île-de-France (+4,4 %) et Grand Est (+4,4 %).



### Cumul annuel : janvier-février 2017 (%)

Au cours des deux premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une hausse de 8,4 % par rapport à la même période de 2016.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente) selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80 % de l'emploi intérimaire. Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'information : <https://www.barometre-prisme.eu>



### Contacts presse

Camille Ruols  
Tél : 01 40 41 54 96  
[cruols@golin.com](mailto:cruols@golin.com)  
Coralie Ménard  
Tél. : 01 40 41 56 09  
[cménard@golin.com](mailto:cménard@golin.com)

### A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 7 250 agences d'emploi et 20 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.